

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

## DECISION MODIFICATIVE N° 2

## Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	
Nombre de suffrages exprimés	
VOTES : Contre	Pour
Date de convocation :	25/09/2017

L'an 2017, le 29 JUIN, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Pascal LAROCHE, Maire.

Objet : Décision Modificative de compte en investissement du budget général de la commune

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement section investissement		9.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>		<b>9.00 €</b>
D 275 : Dépôts et cautions versées		9.00 €
<b>TOTAL D 27 : Autres immos financières</b>		<b>9.00 €</b>
D 678 : Autres charges exception.	9.00 €	
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>9.00 €</b>	
R 021 : Virement de la section de fonct		9.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>		<b>9.00 €</b>

Signataires : LAROCHE PASCAL

BOISSEL PATRICE

ELIE DOMINIQUE

AUGIS HERVE

DRAPIER THIERRY

HUERTAS MARC

MALLEMONT PATRICE

ORELIO DIDIER

PLAS-RASSENT CLAIRE

RICHEVAUX FREDERIC

TRAEN REMY

Certifié exécutoire par Pascal LAROCHE, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/10/2017 et de la publication le 02/10/2017.

A PARNES, le 29/09/2017.

ont signé les membres présents  
pour extrait conforme

60487

Code INSEE

COMMUNE DE PARNES

Commune

DM 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

